

MAROC

L'aéronautique, un secteur promoteur

Le secteur de l'aéronautique, qui emploie déjà 5.000 salariés pour un volume d'activité de 250 millions d'euros par an, a encore des perspectives d'avenir prometteuses au Maroc, selon le ministre de l'Équipement et du Transport, Karim Ghellab.

Avec une croissance annuelle de 20%, ce secteur devrait créer pas moins de 12.000 nouveaux emplois et un chiffre d'affaires additionnel de l'ordre de 400 millions d'euros à l'horizon 2015, a-t-il ajouté lors d'une rencontre tenue en marge de l'inauguration du 1er Salon International dédié aux Industries et services de l'aéronautique "Aéroexpo Maroc".

Il a, en outre, rappelé que l'aéronautique figure parmi les secteurs prioritaires du programme "Émergence" qui se veut la nouvelle stratégie industrielle du Maroc à l'horizon 2015.

M. Ghellab a mis l'accent également sur la libéralisation du transport aérien dans le cadre d'une politique volontariste, précisant que depuis l'entrée en vigueur de cette politique en février 2004, des résultats considérables ont été enregistrés avec notamment 49 compagnies assurant actuellement des vols réguliers vers 41 pays et 73 aéroports étrangers.

ACCORD OPEN SKY

Ce processus de libéralisation a franchi une étape majeure avec la signature en décembre 2006 de l'accord Open Sky avec l'Union Européenne, a-t-il fait savoir, notant que des efforts se poursuivent dans ce sens avec plusieurs pays arabes et africains. Le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, M. Ahmed Chami a, de son côté, donné un aperçu global sur l'ensemble des mesures prises par le Royaume pour drainer davantage d'investissements dans les différents secteurs d'activités y compris le domaine aéronautique.

Il a mis en lumière, dans ce sens, l'intérêt particulier qu'accorde le Maroc au renforcement des ses infras-

structures (10 milliards d'euros investis), en garantissant des services de qualités, faisant savoir que le Royaume mène une série d'actions pour la promotion du secteur de l'aéronautique notamment l'élargissement de la technopôle de Nouaceur qui héberge déjà une quinzaine de sociétés de renommée internationale et la garantie d'une formation adéquate.

De son côté, Driss Benhima, directeur général de la Royal Air Maroc (RAM) a mis en exergue la place de choix qu'occupe le Maroc en matière de sécurité aérienne et qui fait de lui une référence en la matière. L'une des priorités de la compagnie demeure le respect des standards mondiaux en matière de sécurité aérienne, a-t-il indiqué, se félicitant, par la même occasion, de la tenue de l'Aéroexpo Maroc qui se veut "une illustration de la volonté du Royaume de promouvoir ce secteur prometteur".

Abdelhanine Benallou, directeur général de l'office national des aéroports (ONDA) a mis l'accent sur la formation dans le domaine aéronau-

tique et la place de choix que le Maroc lui accorde pour l'accompagnement des professionnels.

Il a indiqué que le Maroc se dotera prochainement d'établissements de formation spécialisés en aéronautique à savoir l'Institut Supérieur des métiers de l'aéronautique et un Aérocampus (université spécialisée).

(...) Il a été procédé à la signature d'une convention de partenariat entre le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, Ahmed Chami et le PDG de la société d'équipements aéronautiques "Aircelle" relevant du Groupe Safran, Jean Pierre Cojan, portant sur l'extension de l'unité de production de ladite société installée depuis 2005 au Maroc.

A travers cette extension, Aircelle Maroc vise le développement de la production de petites nacelles destinées aux avions régionaux et d'affaires, avec un chiffre d'affaires prévisionnel estimé à 400 millions de DH dédiés entièrement à l'export. (...)

Source: MAP

Aircelle double la taille de son Usine au Maroc

Aircelle Maroc, filiale d'Aircelle, groupe SAFRAN, et l'Etat Marocain ont signé une nouvelle convention d'investissement en présence de M. Salaheddine MEZOUAR, Ministre de l'Economie et des Finances, M. Ahmed CHAMI, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, M. Jean-Pierre COJAN, Président Directeur Général d'Aircelle et M. Hamid Benbrahim El-Andalousi, Président d'Aircelle Maroc. Dans le cadre de son développement, le nacelliste Aircelle a en effet décidé de doubler la taille de l'usine d'Aircelle Maroc pour répondre aux augmentations de production qui se dessinent dans un avenir proche sur ses programmes au nombre desquels figurent les nacelles de l'Airbus A380.

L'usine de Nouasser, près de Casablanca, permet en effet de créer de nouvelles capacités internes tout en contribuant à la compétitivité globale de l'entreprise. Opérationnelle depuis début 2006, elle atteindra ainsi une superficie de 20 000 m² couverts et un effectif de 500 personnes à l'horizon 2009, en avance par rapport aux perspectives évoquées lors de la création de l'entreprise.

Cette unité est destinée à l'assemblage de pièces de structures de nacelles et à la fabrication de pièces en matériaux composites pour l'industrie aéronautique en s'appuyant sur les technologies les plus avancées (autoclaves et salle blanche). Elle réalise actuellement des portes d'inverseurs et des IFS (Inner fixed structure, la peau interne d'une nacelle). Ces équipements complexes, de haute technologie, sont destinés aux nacelles des moteurs CFM56 qui équipent les Airbus de la famille A320 et des moteurs Rolls-Royce BR710 destinés aux avions d'affaires Bombardier GlobalExpress et Gulfstream 500 et 550.

Aircelle est un des acteurs majeurs sur le marché mondial des nacelles de moteurs d'avions. Société du groupe SAFRAN, Aircelle emploie environ 3500 personnes sur sept sites en France, en Angleterre et au Maroc. Aircelle est le seul nacelliste au monde présent sur tous les segments de marché, des avions régionaux et d'affaires aux plus grands avions commerciaux.

Source: Communiqué Aircelle